

MÉMOIRES DU MASTER FABLI – TEXTE DE CADRAGE

Le Master FabLi est un **Master de recherche et de création**. Le mémoire peut donc prendre la forme **soit d'un mémoire de recherche, soit d'un mémoire de création**.

Pour chacun des deux, vous trouverez sur la **plateforme Aurore** de la Bibliothèque Universitaire des **mémoires en accès libre** qui ont obtenu d'excellentes notes (<https://aurore.unilim.fr>). Leur lecture pourra beaucoup vous apprendre sur les attendus d'un tel travail.

Vous trouverez aussi sur le site de l'Université des **modèles/feuilles de style** à télécharger pour simplifier la mise en forme, ainsi qu'un guide sur les bonnes pratiques d'écriture (<https://www.unilim.fr/scd/formation/theses-et-memoires-modeles-de-documents/>).

L'avancée du mémoire sera évaluée en fonction de coefficients de plus en plus importants au fil des semestres : 2 crédits en S1, 2,5 en S2, 7 en S3, 20 en S4. À chaque fin de **semestre impair**, c'est la directrice ou le directeur de recherche qui évaluera seul le travail en cours. À chaque fin de **semestre pair** (donc d'année universitaire), une **soutenance** aura lieu devant un **jury de deux membres** (la directrice ou le directeur accompagné·e d'un·e collègue).

La version finale du pré-mémoire de M1 et du mémoire final de M2 est attendue **au plus tard 10 jours** avant la soutenance, les dates et la composition du jury étant fixées par les directeur/rices de recherche. La **soutenance** elle-même durera **une heure environ** et se déroulera comme suit : **présentation par l'étudiant·e** durant une quinzaine de minutes (notamment choix du sujet, méthodologie adoptée, points forts et difficultés rencontrées, ouvertures et perspectives), **prise de parole par le second membre** du jury (commentaires et questions), **prise de parole par la directrice ou le directeur de recherche** (commentaires et questions). L'étudiant·e quittera la salle pour permettre au jury de délibérer, puis il reviendra pour annonce de la note finale. Vous pouvez préparer un power point, mais ce n'est pas obligatoire.

Vous trouverez ci-dessous un **calendrier prévisionnel** des attendus à respecter pour chaque type de mémoire. Il reste cependant indicatif car c'est *in fine* à votre directeur/riche de fixer le cadre d'évaluation. À la fin du S1, vous serez destinataire d'une **fiche d'inscription** à signer et faire signer par votre directeur/riche.

1 MÉMOIRE DE CRÉATION

Il comprend deux parties :

- Un **écrit créatif**
- Un **texte critique**

1.1 ÉCRIT CRÉATIF (60 pages environ, soit 150 000 signes)

Il s'agit d'un texte littéraire sur un **sujet libre**. Il peut prendre la forme d'une nouvelle, d'une courte pièce de théâtre, d'un recueil de poésie, d'un scénario, etc.

L'évaluation d'un écrit créatif est *a priori* plus délicate que l'évaluation d'un texte critique. Le jury pourra donc choisir d'évaluer d'abord et avant tout ce dernier (mais non exclusivement). Évidemment, les jugements de goût et les préférences personnelles du jury n'entreront pas en ligne de compte dans l'évaluation, non plus que des qualités trop vagues et sujettes à caution, telles que le talent ou l'originalité. Mais certains outils élémentaires de l'écriture créative sont tout à fait susceptibles d'une appréciation objective :

- L'**orthographe** devra être irréprochable, ainsi que la maîtrise de la **langue française** en son ensemble (notamment du point de vue de la cohérence interne des phrases et de leur cohésion l'une par rapport à l'autre).
- Une solide maîtrise de la **temporalité** est également attendue : les tiroirs verbaux doivent être non seulement correctement conjugués, mais aussi utilisés à bon escient, sans transgression injustifiable d'un système temporel à un autre.

- Les **points de vue** adoptés et l'identité des **narrateur·rices** ne doivent pas non plus faire l'objet d'un traitement chaotique.
- Le jury pourra aussi être attentif au traitement des **clichés**, des stéréotypes (de langue, de personnages, de scènes) – ils n'ont pas nécessairement à être évités, mais on appréciera qu'ils soient renouvelés, nuancés, etc.

1.2 TEXTE CRITIQUE (40 pages environ, soit 100 000 signes)

La nouvelle doit être accompagnée d'un texte critique qui apporte une **réflexion théorique** et un effort de **conceptualisation** des étapes et des aspects du processus créatif.

Le texte critique est un texte réflexif sur l'écrit créatif, qui doit intégrer **l'analyse d'un corpus tiers**, c'est-à-dire ne pas seulement s'auto-interpréter, mais s'ouvrir à l'interprétation d'autres textes en regard du sien propre, par le biais de **notions littéraires** partagées (genre, registre, type de texte/forme de discours, topos, figure, thème, motif, mouvement, etc.).

Il ne doit pas être rédigé comme un journal intime, ou un texte personnel qui fasse double emploi avec l'écrit créatif. Il n'en est pas non plus l'analyse littéraire.

Formellement, il doit respecter les normes exposées en seconde partie à propos du mémoire de recherche (voir ci-dessous).

Le fil conducteur de ce texte critique sera l'examen des **problématiques littéraires** rencontrées lors de l'écriture. Une œuvre littéraire ne surgit pas *ex nihilo*. L'écriture se nourrit de lectures, d'expériences, de réflexion. L'étudiant·e devra en rendre compte de manière systématisée par le biais de notions littéraires adéquates, de **faits de style** privilégiés (énonciation, lexicale, rythme) et de l'analyse d'**autres œuvres** faisant écho au texte créatif.

Exemples que l'étudiant·e pourra organiser à son gré :

- Réfléchir sur **l'intertextualité** qui a pu nourrir votre texte en présentant les lectures qui ont accompagné le choix du sujet ainsi que la rédaction.
- Rattacher le ou les personnages de votre texte à un **type littéraire** (corpus à l'appui) : par exemple le personnage du novice dans un texte d'initiation, du mentor dans un roman de fantasy, etc.
- Si la nouvelle est écrite à la première personne, la situer au sein de la littérature d'autofiction (ou de la poésie lyrique, etc.), la comparer à d'autres œuvres du même genre. *Idem* pour d'autres **faits de style** comme les types de phrase, les modalités, la polyphonie, le rythme accentuel et phonétique, etc.
- Justifier par le biais d'autres œuvres les choix opérés dans l'écriture littéraire (sobriété recherchée, présence ou non de métaphores, peu ou beaucoup de descriptions, etc.).
- Réfléchir sur les **difficultés** rencontrées dans l'écriture, dans la construction des personnages, de l'intrigue, de l'univers, en fonction d'un corpus de référence.

Ce texte critique sera évidemment adossé à une **bibliographie des textes littéraires et critiques utilisés** ainsi que des **documents** éventuels qui ont accompagné l'écriture littéraire.

Il est conseillé aux étudiants de commencer à **prendre des notes** pour le texte critique **dès le S1**, au fur et à mesure des lectures et de l'écriture.

Calendrier prévisionnel :

- **Fin du S1** : choix de la directrice ou du directeur, note d'intention du texte créatif (résumé, enjeux) accompagnée d'une ébauche de plan ; choix de la problématique et du corpus tiers pour le texte critique.
- **Fin du S2, soutenance de M1** : synopsis du texte créatif d'au moins trois pages, suivi des vingt premières pages ; introduction du texte critique, suivie d'une bibliographie étayée (fin mai au plus tard pour une soutenance en première session).
- **Fin du S3** : envoi d'une première version du texte créatif, ou d'au moins la moitié ; envoi de la moitié du texte théorique (introduction revue + première partie).
- **Fin du S4, soutenance de M2** : envoi de la version définitive (fin mai au plus tard pour une soutenance en première session).

2 MÉMOIRE DE RECHERCHE (100 pages environ, soit 250 000 signes)

Le mémoire de recherche en lettres consiste dans ses grandes lignes à analyser un **corpus d'œuvres** en fonction d'une **problématique** adossée à une **bibliographie** universitaire. La problématique est une question inédite posée aux œuvres sous forme d'**hypothèse** de travail, formulée en introduction et élaborée à partir d'un **état des lieux** de la recherche en cours, pour le prolonger, s'en démarquer, etc. La directrice ou le directeur de recherche vous aidera à appliquer cette méthodologie globale à votre sujet particulier.

Il est impératif de constituer, dès le début de votre recherche, une bibliographie de base recensant à la fois votre corpus et les ouvrages et articles qui se rapportent à votre sujet et à votre méthode. Pour vous aider, au S1, vous aurez un cours en **recherche documentaire** délivré par les collègues de la BU.

Le mémoire doit comporter une **table des matières** qui permet de localiser l'introduction et la conclusion, les titres des chapitres, parties et sous-parties, la bibliographie, etc.

Les **citations** sont toujours exactes au détail près et munies de leurs guillemets et de leurs références. Toute suppression doit être signalée par des points entre crochets droits. Tout ajout à une citation, par exemple à titre de commentaire, doit être signalé entre crochets droits.

- Lorsque les citations sont courtes (quelques mots), elles sont intégrées à la phrase de l'étude, entre guillemets.
- Lorsqu'elles sont longues, elles doivent être présentées en simple interligne, décalées de 2 cm sur la droite par rapport à la marge ordinaire du texte, sans guillemets.
- Les citations en langues autres que le français sont accompagnées de traduction. Précisez le nom du traducteur ou indiquez : « Nous traduisons ».

Les **références** accompagnent toute citation, toute mention d'un texte, d'un ouvrage, d'un document. Elles ne se bornent pas à indiquer le titre d'un ouvrage. Elles doivent faire connaître l'édition consultée, la page de cette édition, et, dans les ouvrages où ils sont numérotés, le chapitre et le paragraphe. Il y a plusieurs façons de citer. Votre directrice ou directeur vous indiquera ses préférences s'il en a. Le principal est la cohérence de l'ensemble.

Vous trouverez des informations plus détaillées sur le site de l'Université à la page suivante : <https://www.unilim.fr/scd/formation/tutoriels-gestion-de-bibliographie/>

Calendrier prévisionnel :

- **Fin du S1** : choix de la directrice ou du directeur, choix du sujet et du corpus, fichier d'une dizaine de pages présentant l'état des lieux, la problématique et les hypothèses de travail, accompagnées d'une ébauche de plan.
- **Fin du S2, soutenance de M1** : fichier d'une trentaine de pages comprenant une première version d'introduction, suivie d'un plan détaillé et d'une bibliographie étayée (fin mai au plus tard pour une soutenance en première session).
- **Fin du S3** : envoi d'au moins la moitié du mémoire : environ 50 pages avec introduction revue + première partie au moins.
- **Fin du S4, soutenance de M2** : envoi de la version définitive (fin mai au plus tard pour une soutenance en première session).